



LE DEVOIR



Une neige lourde et abondante tombait sur les amis de Jean-Paul Riopelle qui marchaient lentement derrière le corbillard.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le dernier hommage Adieux enneigés au prodigieux Riopelle

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Les flocons lourds et mouillés ont commencé à tomber quelques minutes avant l'arrivée du corbillard transportant la dépouille de l'artiste Jean-Paul Riopelle. La bordée de colle blanchâtre a pris de la vigueur pendant la cérémonie. Quand les cloches de l'église ont tinté lentement du glas des funérailles, la première véritable neige d'une saison hivernale jusqu'ici morne et grise avait complètement blanchi et purifié la ville en deuil de son prodigieux créateur, amoureux fou de la nature.

Le premier ministre du Québec n'a pu s'empêcher d'évoquer cette situation symboliquement chargée à la toute fin de son discours élogique, hier après-midi. «*A cause de [son] œuvre puissante, on peut regarder cette mort avec tristesse, certes, mais lui dire fermement: où est ta victoire, a dit Bernard Landry dans un discours chargé d'émotion, très apprécié et même applaudi par la foule. C'est le trappeur qui a gagné et pour toujours. Aujourd'hui, alors que ta patrie regrette ton départ, la neige a néigé sur elle, comme pour contribuer à l'hommage suprême qu'elle t'adresse: en pleurant, mais aussi dans la joie de ton œuvre et de ta vie.*»

Malgré le mauvais temps, les funérailles du peintre Jean-Paul Riopelle ont attiré plus de 900 personnes — dont beaucoup de dignitaires et de personnalités publiques —, en l'église Immaculée-Conception, à l'angle Papineau et Rachel, sur le plateau mont-Royal. L'artiste canadien le plus célèbre et le plus célébré dans le monde était né à quelques rues de là, en 1923. Il avait 78 ans au moment de sa disparition, il y a une semaine. Jean-Paul Riopelle est mort dans son petit domaine de l'île aux Grues.

Dans sa courte adresse introductive, une sorte de

mot de bienvenue, le curé a rappelé que son plus distingué paroissien s'était déjà fait baptiser et qu'il avait épousé sa première femme dans cette même église. L'hôte en a également profité pour glisser une toute petite allusion aux croyances des chrétiens en la vie éternelle. Mais la remarque aura été la seule référence religieuse dans une cérémonie par ailleurs entièrement profane.

N'empêche, des amis du peintre, Pierre Gauvreau et Madeleine Arbour, eux aussi cosignataires du manifeste *Refus global*, n'ont pas assisté à la cérémonie pour protester contre le choix d'un lieu de culte religieux pour un incroyant. Hier, les funérailles ont ras-

semblé de nombreux autres amis de Riopelle. Le mouvement critique n'a donc pas été suivi, ici.

A Paris, en revanche, la cérémonie retransmise par satellite n'a guère plu à ses anciens compagnons de route français, réunis au Centre culturel canadien. Paul Rebeyrolle, vieil ami du peintre, a parlé d'un «*enterrement ridicule*», de «*singerie*», d'une trahison

VOIR PAGE A 8: HOMMAGE

Lire aussi en page B 8

■ Paris se recueille sur fond de polémique

PERSPECTIVES

L'arrière-garde absente

Certains cosignataires du *Refus global* continuent obstinément de pourfendre «le goupillon» comme ils le disaient dans leur mythique manifeste. Faut-il en rire ou en pleurer?

Stéphane Baillargeon
Le Devoir

Dieu, qui voit tout, aura vu ces derniers jours de vieux et très respectables personnalités des arts du Québec se disputer autour des hommages, religieux ou non, à rendre à la dépouille du plus grand d'entre eux, le génial et fabuleux Jean-Paul Riopelle. L'artiste était athée ou à tout le moins incroyant. La cérémonie organisée hier par l'État à sa mémoire se déroulait dans l'église où il avait été baptisé et marié. D'où la controverse.

Pierre Gauvreau et Madeleine Arbour, deux cosignataires du *Refus global* avec Riopelle ont boudé la cérémonie. «*Il s'agit d'un manque total de respect pour la pensée de cet homme*», déclarait ce dernier la se-

maine dernière en claironnant sa décision de boudier le lieu de culte catholique du plateau Mont-Royal. «*De quel droit le gouvernement du Québec décide-t-il qu'on doit mourir à l'église?*», a rajouté Mme Arbour. Des amis franco-français du peintre ont relayé la critique anticléricale. La fille du peintre, Yseult Riopelle, souhaitait que les funérailles de son père se déroulent au Musée des beaux-arts de Montréal. Elle était quand même présente hier, avec des centaines d'autres admirateurs.

Nicole Bouchard, professeure à l'Université du Québec à Chicoutimi, présentée comme une spécialiste des rites de passage, a même parlé d'une forme de prostitution de l'institution catholique. «*L'Église est prête à toutes les concessions et, ultimement, à se prostituer, pour conserver son monopole sur les funérailles*», a déclaré Mme Bouchard au Soleil. Elle se sert de ça pour évangéliser et encore plus quand il est question d'une cérémonie publique comme c'est le cas avec Riopelle. Éthiquement, l'Église devrait laisser aller.

VOIR PAGE A 8: GARDE

Début de retrait israélien

L'émissaire américain pourrait obtenir le cessez-le-feu espéré

D'APRÈS REUTERS ET AFP

Jérusalem — Israël a entamé hier soir le repli de ses forces des zones autonomes palestiniennes réoccupées, une initiative qui pourrait faciliter le cessez-le-feu que l'émissaire américain au Proche-Orient, Anthony Zinni, tente d'arranger entre Israéliens et Palestiniens.

Ces derniers exigent en effet le retrait complet des territoires autonomes comme préalable à une trêve mettant fin à 18 mois d'effusions de sang.

Parallèlement, le vice-président américain Dick Cheney en visite à Jérusalem a appelé le président palestinien Yasser Arafat «à renoncer à la violence», alors que l'armée israélienne se retirait des zones autonomes de Bethléem et Beit Jala en Cisjordanie.

Les chars et l'infanterie de Tsahal étaient déployés à Bethléem et aux environs, et, selon des responsables palestiniens de la sécurité, dans 20 % environ du territoire autonome palestinien de la bande de Gaza. Le retrait devrait également toucher certaines parties de la bande de Gaza, réoccupées depuis le début du mois.

VOIR PAGE A 8: RETRAIT

Les «amis» du régime

Charest et Dumont réclament une enquête publique

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

À la lumière de faits nouveaux dans le délicat dossier du lobbying, Jean Charest et Mario Dumont réclament du gouvernement du Parti québécois qu'il ouvre une enquête publique sur le mode de rémunération appliqué par des entreprises privées, dont Oxygène 9 et le Groupe Vaugois, sous forme de commissions sur des fonds publics.

Comme le révélait *Le Devoir* samedi, le Groupe Vaugois, dont le président Sylvain Vaugois est un péquisé de longue date qui ne cache pas sa «proximité» avec Bernard Landry, reçoit des ristournes sur les crédits d'impôt obtenus pour la création d'emplois dans la Cité du multimédia. Grâce aux ententes conclues avec une

VOIR PAGE A 8: ENQUÊTE

ACTUALITÉS



ARCHIVES LE DEVOIR
Don Boudria

Travaux publics: un rapport pour le prix de deux

■ À lire en page A 3

La Loi de l'eau ou du silence ?

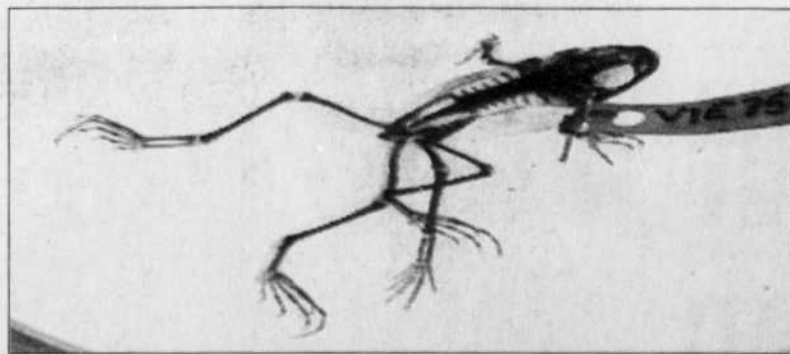
Nouveau documentaire-choc du duo Monderie-Desjardins

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Robert Monderie, le réalisateur-complice de Richard Desjardins dans *L'Erreur boréale*, récidive, mais cette fois dans le dossier de l'eau. Si Monderie a réalisé ce film seul, cette fois, son complice depuis 20 ans l'a quand même bien servi en «collaborant» aux textes plutôt pimentés de cet autre documentaire-choc, diffusé ce soir à Télé-Québec (20 heures).

Le défi était d'autant plus casse-cou que Monderie ne pouvait livrer n'importe quoi après le succès pratiquement historique de *L'Erreur boréale*, qui a accéléré une réforme dont la fauteur croissante en amène certains à rêver d'une récidive...

Certes, *La Loi de l'eau*, qui aurait pu tout aussi bien s'intituler *La Loi du si-*



ACPAV

Une grenouille à six pattes, exemple des mutations qui se produisent dans les cours d'eau agricoles à cause des pesticides.

lence, ne frappera pas autant l'imagination du grand public que les montages chauves que le Québec a découvertes comme un scandale national dans *L'Erreur boréale*. La plupart des aspects du dossier de l'eau ont donné

lieu, en effet, à divers grands reportages qui ressemblaient à des *hit and run* médiatiques, sans lendemain, faute de couverture suivie et en profondeur par les salles de nouvelles... *La Loi de l'eau* fournit cependant une syn-

thèse percutante du dossier, habilement structurée, qui fait le pari de souligner et de relier les enjeux souvent occultés de ce dossier complexe.

C'est un secret de Polichinelle: le duo Monderie-Desjardins a fait école. *Bacon*, le film, d'Hugo Latulipe, se situe dans la même lignée. Sans préjuger de la suite, gageons que d'autres sujets environnementaux passionnants, boudés par les grands médias, vont suivre, laissant à une nouvelle race de réalisateurs l'exclusivité entière des dossiers-chocs que des médias aseptisés n'osent plus traiter.

La Loi de l'eau démarre sur la «pétrolisation» des eaux qu'une poignée de multinationales veulent transformer en marchandise, une opération présentée comme le fin du fin de la rationalisation économique. Un banquier explique qu'il suffira de subventionner

VOIR PAGE A 8: EAU

INDEX

Annonces.....	B 4	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 6	Le monde.....	A 5
Bourse.....	B 2	Mots croisés..	B 6
Culture.....	B 6	Météo.....	B 4
Économie.....	B 1	Sports.....	B 5
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7



LES ACTUALITÉS

Soldats canadiens en Afghanistan

Chrétien ne souhaite pas être davantage informé

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Avoir été tenu dans l'ignorance pendant huit jours avant d'apprendre que les soldats canadiens avaient fait des prisonniers en Afghanistan n'a pas dérangé le premier ministre. Au point que Jean Chrétien n'estime pas nécessaire d'être informé plus régulièrement des faits de guerre des troupes.

M. Chrétien a ainsi reconnu en entrevue hier soir sur CBC qu'il ne savait pas si les soldats canadiens avaient arrêté d'autres talibans ou membres du réseau al-Qaïda.

«S'ils en ont fait, je ne sais pas. Ils ne me disent pas chaque jour combien de personnes ont été abattues, a-t-il dit. Ce n'est pas de l'information que j'ai besoin de savoir. S'ils sont en situation de combat, ils ne se disent pas qu'ils doivent informer le premier ministre qu'il y a un, deux ou trois corps là. Ils font leur travail.» «En autant qu'ils respectent les règles d'engagement, ils doivent faire leur travail. Ce n'est pas un paquet de bureaucraties, ces soldats.»

M. Chrétien a dit ne pas ressentir la nécessité d'être informé plus régulièrement. «Les forces canadiennes font du bon travail et ils [sic] nous informent régulièrement. Je ne pense pas que j'ai besoin d'être informé d'heure en heure. J'ai confiance en eux.»

La controverse avait éclaté à Ottawa à la fin janvier parce que le premier ministre avait qualifié d'«hypothétiques» les questions concernant le traitement qui serait accordé aux prisonniers afghans faits par les Canadiens puisque la situation ne s'était pas encore présentée. Or, au moment de cette déclaration, les soldats canadiens déjà avaient fait trois prisonniers. Le ministre de la Défense Art Eggleton, qui avait été mis au courant, n'avait tout simplement pas jugé nécessaire d'en faire part au premier ministre.

«Le fait que je n'aie pas été informé n'a pas eu de conséquence. Il a dit qu'il ne m'a pas informé plus vite parce que c'était un peu confus. [...] Cela n'a pas changé la situation matérielle que je sois informé ou pas.»

La chose a toutefois eu des conséquences sur son ministre, qui a dû comparaître devant un comité pour dire exactement à quel moment il avait été informé et expliquer pourquoi il avait fourni deux versions des faits à la Chambre des communes.



Au Mexique, comme ailleurs dans le monde, nombre de personnes doivent fouiller dans les déchets pour survivre.

À l'aube du sommet de Monterrey, un rapport accablant sur l'aide internationale

L'avarice des pays riches

Plus d'un milliard de personnes vivent avec moins d'un dollar par jour, et pourtant l'aide internationale ne cesse de diminuer

GUY TAILLEFER
LE DEVOIR

À moins d'une réforme en profondeur des institutions financières internationales et des comportements des pays riches à l'égard du Sud, «l'aide étrangère sera de plus en plus considérée comme une activité négligeable, un simple rouage dans un ordre établi où la pauvreté est jugée acceptable», dit un rapport international produit par une coalition de 35 ONG des quatre coins du monde.

Alors que s'ouvre à Monterrey, au Mexique, le sommet de l'ONU sur le financement du développement, cette importante étude rendue publique aujourd'hui pointe un doigt accusateur en direction des pays riches et documente leur stupéfiante avarice. Elle note que sous les beaux discours tenus depuis trente ans, on assiste dans les faits à une détérioration massive de l'aide internationale, pendant que 1,2 milliard de personnes dans le monde, pour la plupart des femmes et des enfants, doivent encore se débrouiller avec moins d'un dollar américain par jour — et que 150 millions d'enfants, disait encore un tout récent rapport de l'UNICEF, souffrent de malnutrition dans les pays en développement.

Peut-on espérer que le sommet de Monterrey procédera aux profondes réformes réclamées dans ce rapport intitulé *Bilan de l'aide 2002*? Pas très optimistes, ses auteurs prophétisent une nouvelle tournée de phrases creuses. Le «consensus de Monterrey», la dé-

claration finale du sommet concoctée par l'ONU et que les chefs d'État seront invités à entériner en fin de semaine, «est un document profondément stérile, sans aucun engagement à l'égard d'une série même modeste de nouvelles propositions sur l'élimination de la pauvreté». Un document «vide comme une cloche», affirmait hier Gerry Barr, pdg du Conseil canadien pour la coopération internationale (CCC), membre de la coalition.

Jamais les 30 pays membres de l'OCDE n'ont été aussi riches et jamais «ils n'ont été aussi radins», écrit-on dans le rapport. Il y a des statistiques qui ne mentent pas:

■ La richesse par habitant dans les pays donateurs a doublé depuis 1961, pour se rapprocher de 30 000 \$ par année en 2000, alors que leur aide par habitant est inférieure à ce qu'elle était il y a quarante ans; ■ L'aide s'est particulièrement tarie dans les années 90: elle a régressé de 12 % depuis le Sommet de la terre de Rio en 1992. Les donateurs y consacrent aujourd'hui «une part lamentable de leur richesse» — 0,19 % de leur PNB en 2000. «Ca n'a jamais été aussi insignifiant.» C'est en tout cas très loin de l'objectif de 0,7 % que les riches s'étaient promis d'atteindre dès 1969. Avec le résultat que l'aide des États-Unis (que le président George W. Bush veut faire passer, vient-il tout juste d'annoncer, de dix à 15 milliards sur trois ans) dépasse à peine 0,1 % de son produit national brut. Celle du Canada (2,2 milliards de dollars canadiens pour 2002-2003) représente 0,26 % de son PNB.

Si tant est que l'on puisse encore parler d'aide, ajoute le *Bilan...*, qui étudie les tendances de l'aide au développement depuis une dizaine d'années, les compressions budgétaires en ce domaine «ont été beaucoup plus marquées que dans les autres secteurs de dépenses publiques». Il n'a aucun scrupule à soutenir que les pays riches ont au moins en partie effacé leurs déficits budgétaires sur le dos des pays pauvres.

Plan d'action

Encore que l'augmentation de l'aide, bien qu'essentielle, ne serait pas pour autant une panacée. Car non seulement cette aide a-t-elle diminué, mais elle est aussi très mal utilisée. «Sauf à tracer la voie d'une restructuration des relations financières, commerciales et écologiques dans le monde, il sera impossible d'éliminer la pauvreté par le seul moyen de l'aide.» Dans l'état actuel des choses, dit la coalition, les pratiques de coopérations dictées par le Nord dans l'irrespect des situations locales aggravent souvent la pauvreté et les inégalités.

Dans un plan d'action en six points, le *Bilan...* plaide pour l'application de la règle du 0,7 % du PNB, ce qui dégagerait une somme de 100 milliards. Ce qui n'est pas tant demandé au regard des dizaines de milliards dégagées au nom de la «guerre contre le terrorisme» depuis le 11 septembre dernier; ou du fait que les États-Unis dépensent 33 fois plus pour l'armée que pour l'aide.

Le document recommande l'an-

nulation inconditionnelle de toutes les dettes des 52 pays les plus pauvres (une somme de 71 milliards en comparaison des 53 billions que totalisent les actifs financiers des pays avancés de l'OCDE).

Il propose en outre que soient réduites les obligations pour les pays pauvres d'avoir recours à la coopération technique (CT) provenant des pays donateurs. Les pays en développement sont souvent obligés de payer pour des «conseils coûteux et souvent inadaptés». Le Japon est un beau cas: pour lui acheter des services dans le cadre de son aide bilatérale, le Népal est tenu de conclure des contrats en yen avec des ressortissants japonais par ailleurs exonérés d'impôts et de droits de douane. Dans les faits, signale par ailleurs le rapport, «une bonne partie de l'aide étrangère est dépensée à l'intérieur du pays donateur».

Dans la même veine, il faudrait absolument renverser la tendance des donateurs et des institutions internationales à lier leur aide à des dizaines de conditions. Le FMI a fixé en moyenne 114 conditions pour les prêts accordés aux pays de l'Afrique subsaharienne en 1999. Les exigences des créanciers, souligne le rapport, sabotent trop souvent la capacité des autorités locales à lutter contre la pauvreté. Un peu plus de souplesse, dit M. Barr sans se faire d'illusions, ne ferait pas de tort. Dans la plupart des pays pauvres, faut-il le rappeler, on consacre plus d'argent à payer sa dette qu'à faire des dépenses en santé et en éducation.

EN BREF

Birdair plaide coupable

(Le Devoir) — La compagnie Birdair, responsable de la conception du nouveau toit du stade olympique, a plaidé coupable hier à des accusations d'utilisation de plans non-conformes lors de la première journée d'audiences qui se sont ouvertes hier en Cour du Québec. Rappelons qu'en janvier 1999, la toile du stade s'était effondrée sur le parterre d'exposition du salon de l'automobile quelques jours avant l'ouverture officielle de l'événement. L'Ordre des ingénieurs avait entamé des poursuites contre la compagnie américaine. Celle-ci a toutefois réfuté hier les accusations d'exercice illégal de l'ingénierie. La Régie des installations olympiques (RIO) poursuit elle aussi l'entreprise pour une somme de 50 millions \$.

Mike Harris n'y croit pas

Toronto (PC) — Mike Harris, le premier ministre démissionnaire de l'Ontario, croit que la cause indépendantiste est bel et bien morte au Québec. Au cours d'une entrevue, celui qui a beaucoup marqué la scène politique canadienne au cours des dernières années, a souligné hier que jamais les souverainistes ne gagneront leur cause. «Je ne crois pas que la séparation l'emportera à aucun moment, ni maintenant ni dans le futur», a-t-il déclaré. Par ailleurs, M. Harris, a insisté pour dire qu'il n'avait pas l'intention de faire un retour en politique un jour. «Je ne prévoyais à aucun moment d'être un politicien de carrière et j'ai senti que j'avais réalisé un grand nombre d'objectifs que je m'étais fixés.»

BUDGET
2002-2003Publications
Québec

BUDGET
2002-2003
Énoncé complémentaire
à la politique budgétaire
du gouvernement

En vente le 19 mars
à compter de 16 h

à la librairie **Renaud-Bray**
du Complexe Desjardins
(514) 288-4844
et à la librairie
Les Publications gouvernementales
1185, rue Université
(514) 954-1633

20,95 \$

Also available
in English

Les Publications du Québec

Téléphone : (418) 643-5150
1 800 463-2100

Télécopieur : (418) 643-6177
1 800 561-3479

www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca

AVIS AUX ENTREPRISES INDIVIDUELLES ET
AUX SOCIÉTÉS IMMATRICULÉES AU QUÉBEC

30 avril 2002 - Date limite de production de la déclaration annuelle 2002 pour les entreprises individuelles (personnes physiques) et les sociétés.

L'inspecteur général des institutions financières rappelle qu'il est obligatoire de produire la déclaration annuelle 2002 avant le 30 avril 2002.

Si vous avez reçu une déclaration annuelle préimprimée de l'IGIF, elle doit être vérifiée, complétée s'il y a lieu, signée, accompagnée des droits prescrits et retournée à l'IGIF dans l'enveloppe préadressée ou encore être déposée électroniquement dans les services en ligne Internet de l'IGIF (www.igif.gouv.qc.ca) lorsqu'il n'y a pas de modification.

S'il s'agit de votre première déclaration annuelle à produire et qu'elle parvient à nos bureaux avant le 30 avril 2002, cette dernière est gratuite. Notez qu'après cette date, les droits pour production tardive sont exigibles, soit 50 % du tarif qui aurait été applicable en situation régulière. Pour les entreprises individuelles, 16 \$ (32 \$ X 50 %) et les sociétés 24 \$ (48 \$ X 50 %).

Si vous n'avez pas reçu votre déclaration préimprimée, communiquez avec l'IGIF aux numéros de téléphone suivants :

Renseignements : Région de Québec : (418) 643-3625
Ailleurs au Québec : 1-888-291-4443

Inspecteur général
des institutions
financières

Québec

On prépare l'avenir

IKKS



BOUTIQUE

États Desjardins
Desjardins

1007, RUE LAURIER OUEST,
OUTREMONT
TEL.: 274-2442

UNIVERSITÉ
ConcordiaJeudi,
21 mars 2002

Université Concordia
1455, boulevard de Maisonneuve Ouest
Pavillon Henry F. Hall, salle H-110
Métro Guy-Concordia

Vendredi et samedi,
22 et 23 mars 2002

UQÀM

Université du Québec à Montréal
Pavillon Judith-Jasmin (J-M400)
405, rue Sainte-Catherine Est
Métro Berri-UQAM



1970-1976 1985-1994

Robert Bourassa
Un bâtisseur tranquille

Téléphone : (514) 987-3000, poste 2065#
www.uqam.ca/Robert_Bourassa
bourassa@uqam.ca
Gratuit pour les étudiants et les sans-emploi

Commanditaire principal

Hydro
Québec

Québec

BCP

SNC-LAVALIN

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

HOMMAGE

SUITE DE LA PAGE 1

pour «quelqu'un d'aussi indépendant, d'aussi anticlérical».

Le comédien Jean-Louis Roux a plutôt vu un délicieux paradoxe dans cet ultime passage par l'église. Pour lui, «à coup sûr» son ami de toujours aurait apprécié de se retrouver ainsi en porte-à-faux en lançant un «rire éclatant». «Riopelle n'était pas croyant, mais ce n'était pas un fanatique», a dit l'acteur qui préside aussi le conseil d'administration du Conseil des arts du Canada.

La cérémonie était organisée autour de témoignages d'amis, de membres de la famille et de dignitaires, l'ensemble composant un rituel sobre, émouvant, mais empreint de solennité. John Porter, le directeur du Musée du Québec, appelait les témoins successifs et imposait un assez long silence respectueux après chacune des confidences publiques.

Le radiologiste Champlain Charest, un des grands compagnons de Riopelle, a cassé la glace en évoquant le souvenir de leur première rencontre, à Paris, à la fin des années 1960. Il a parlé avec émotion et tendresse de la «joie de vivre» et des «vies folles» de son ami dont les dernières années ont tout de même été marquées par une profonde mélancolie.

Chacun y est allé d'une anecdote. Une des plus touchantes a été confiée par une cousine, Lise Riopelle. Elle a rappelé que «Jean-Paul» allait à la chasse avec un de ses copains infirme et le portant sur son dos, avec cette seule explication lancée à la volée: «C'est mon ami et c'est normal que je lui prête mes jambes.» Un petit-fils du peintre a commencé son propre témoignage en lançant un tonitruant «Qu'est-ce qu'on boit?», une référence aux habitudes de surconsommation de son grand-père qui a bien fait rire l'assemblée.

Trois prestations musicales ont coloré le service funéraire. Une *Fantaisie* de Mozart à l'orgue, une pièce de jazz jouée au piano par Vic Vogel, un ami de Riopelle, et puis le rendu *a cappella* d'un rap de Loco Locass, l'*Hommage à Rio*, un coup de chapeau et de langue à l'*Hommage à Rosa Luxemburg*, la dernière grande œuvre de Riopelle, une murale de 40 mètres maintenant installée en permanence au Musée du Québec, à l'abri de la neige et de l'oubli...

GARDE

SUITE DE LA PAGE 1

On croit rêver. Faut-il rappeler que le peintre n'avait laissé aucune directive cérémonielle avant de s'éteindre lundi dernier, à 78 ans? Faut-il rappeler que la décision de tenir les funérailles publiques dans le grand temple relié à l'histoire personnelle de Riopelle est revenue à sa dernière compagne, Huguette Vachon? Faut-il redire que la cérémonie d'hier était complètement dépouillée de rituels religieux, sans messe ni sermon. Comme l'a résumé un autre professeur d'université, il s'agissait finalement d'un «événement laïc en terre catholique».

Alors d'où vient la position cabocharde? Peut-être d'une de ces désolantes chicanes d'héritiers et d'intimes qui suivent et entachent si souvent la mort des grands. Déjà, en 1998, le célèbre peintre faisait l'objet d'une requête de mise en tutelle en Cour supérieure. Considérant que son père présentait «des déficits cognitifs significatifs», le rendant inapte à gérer son œuvre, sa fille Yseult réclamait la création d'un conseil tutoral. La cause ne s'est rendue à terme et c'est Huguette Vachon qui a continué à veiller sur l'œuvre de son compagnon.

En tout cas, ce refus global de tout ce qui sent le cireton témoigne d'une attitude figée, d'un immobilisme idéologique désolant. Les historiens pourront rappeler que la société religieuse du Québec d'autrefois, ce Tibet catholique décrit par Claudel lors de son passage, fut tout de même vivante et remuante à sa manière, ce dont témoignent d'ailleurs de plus en plus les recherches sur les avant-courriers de notre modernité, bien avant le *Refus global*. Oui, certainement, l'Église imposait autrefois une chape de plomb, mais on n'y existait pas seulement sous la férule. D'ailleurs, Borduas lui-même a commencé ses activités de peintre comme apprenti d'Ozias Leduc, dont tous les contrats, ou presque, provenaient d'ecclésiastiques éclairés.

En plus, l'image péssimiste de l'Église que colportent encore les modernistes ne correspond plus à la réalité, mais alors plus du tout. Où est-elle maintenant, ici, au Québec, cette institution puissante et opprimante? Dans ce cas, franchement, l'ancienne avant-garde a mené un combat d'arrière-garde. Et comme le souhaitait Paul-Émile Borduas dans le *Refus global*, il faudra bien un jour en finir avec «l'assassinat massif du présent et du futur à coups redoublés du passé».

LE DEVOIR

Les bureaux de *Le Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevor.com

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967

Par courriel abonnements@ledevor.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Pas de kirpan à l'école

La commission scolaire Marguerite-Bourgeoys a tranché la question

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Le kirpan sera interdit à l'école. Ainsi en ont décidé hier soir les commissaires de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys appelés à se prononcer sur le port de ce couteau qui revêt pour les sikhs une valeur de symbole religieux. Les élus ont ainsi jugé que la sécurité des élèves prévalait sur la liberté de religion.

À l'unanimité, les commissaires ont décidé de maintenir la décision rendue il y a trois semaines par l'école Sainte-Catherine-Labouré, à LaSalle, qui avait interdit à un élève de 12 ans de porter un kirpan dans les murs de l'établissement. Nombreux à s'être déplacés pour assister à l'assemblée, les parents ont applaudi le verdict rendu par les commissaires.

«Pour nous, c'était la décision à prendre, a indiqué Daniel Boily, président du Conseil d'établissement, visiblement soulagé par la décision des commissaires. Avec tout le taxage et toute la violence qu'on voit dans les écoles, on ne pouvait pas permettre le port d'une arme blanche dans l'établissement. On ne réfute pas que ce soit un objet religieux, mais pour nous, ça reste une arme blanche, un couteau.»

La controverse autour du kirpan a commencé en novembre dernier quand un parent a découvert qu'un élève de l'école Sainte-Catherine-Labouré portait à sa taille un kirpan. Des premières négociations avaient permis d'atteindre un compromis: l'enfant pourrait fréquenter l'école s'il enveloppait l'arme d'un étui cousu. Cédant aux inquiétudes du conseil d'établissement, la direction de l'établissement s'est toutefois ravisée et a renvoyé le jeune garçon chez lui. Comme les parents jugeaient que

leur fils ne pouvait se séparer de son arme, ils ont préféré le garder à la maison et ont demandé à la commission scolaire de réviser la décision rendue par l'école.

«Une direction d'école doit assurer la sécurité de l'ensemble des élèves. C'est ce qu'elle a fait et c'est ce que nous avons jugé qu'elle devait faire. On est dans une société où malheureusement la violence existe. Les parents nous ont clairement dit que tout objet ressemblant à une arme blanche devait être interdit. Mais nous n'avons pas l'intention de brimer les droits religieux de qui que ce soit», a expliqué Jean-Marc Crête, président de la commission scolaire, pour justifier le verdict des élus.

«Je suis très surpris et ému de cette décision car c'est un symbole religieux pour nous. Il ne peut pas aller à l'école sans son kirpan», soutient Balvir Multani, le père du jeune Gurbaj. Dès ce matin, il consultera son avocat, M^r Julius Grey, pour déterminer quelle stratégie adopter pour respecter ses convictions religieuses. Celui-ci a déjà indiqué son intention de s'adresser à la Cour supérieure pour régler le litige.

«Nous ne pouvons aller à l'encontre de ce que nous a enseigné le prophète», croit Santdir Singh, un étudiant de l'université McGill qui accompagnait M. Multani hier soir. Les principes de la religion sikh obligent le port d'un kirpan jour et nuit et «ce n'est pas un instrument pour tuer des gens», a-t-il rappelé. À Vancouver où il a grandi, M. Singh a fréquenté l'école avec un kirpan à sa ceinture sans jamais être importuné.

C'est la première fois au Québec que les autorités scolaires ont à se prononcer sur la question du kirpan. En Ontario, un tribunal a déjà tranché en faveur d'un professeur à qui la commission scolaire avait interdit le port du kirpan.

RETRAIT

SUITE DE LA PAGE 1

L'annonce de ce repli intervient le jour même de l'arrivée en Israël de Dick Cheney, une journée marquée par un calme relatif bien que les tensions restent très vives. Les efforts d'apaisement en cours ont toutefois été contrariés après la tombée de la nuit par de nouveaux affrontements qui se sont soldés par la mort de trois Palestiniens dans les territoires autonomes.

«Si tout va bien, je crois que nous avons une bonne chance de proclamer un cessez-le-feu», a déclaré le ministre israélien de la Défense, Binyamin Ben-Eliezer, en évoquant le repli de Tshah.

Dans la journée, Zinni avait réuni dans un hôtel de Jérusalem des généraux israéliens et des responsables palestiniens de la sécurité, dans le cadre de la commission trilatérale de sécurité réunissant Israéliens, Palestiniens et Américains. Il a déclaré que les discussions avaient été «professionnelles, sérieuses et constructives» et qu'il avait été question de différents points liés à l'application du plan de sécurité proposé en juin dernier par le directeur de la CIA, George Tenet.

À son arrivée, Cheney, dont Israël est l'avant-dernière étape d'une tournée de 11 pays du Moyen-Orient, a rencontré aussitôt le premier ministre israélien Ariel Sharon, mais l'Autorité palestinienne refuse qu'il voie tout autre responsable que Yasser Arafat, qu'il hésite encore à rencontrer.

Dans la soirée, Cheney et Zinni ont mangé avec Sharon. Selon une source diplomatique occidentale, les Américains n'ont pas programmé de rencontre avec Arafat parce que l'administration Bush ne veut pas «récompenser» le président palestinien tout en accusant de ne pas faire suffisamment d'efforts pour prévenir les attentats contre des Israéliens.

EAU

SUITE DE LA PAGE 1

les pauvres avec l'argent que l'État retirera de ce commerce pour éteindre la soif de tous. On pressent la plume de Richard Desjardins quand le narrateur, Julien Poulin, conclut lapidairement: «S'il suffit d'avoir des idées aussi brillantes pour réussir, on se demande pourquoi on n'est pas plus riche...»

Le documentaire évoque l'énorme valeur des eaux souterraines québécoises que ciblent les multinationales de l'eau d'autant plus facilement qu'on peut légalement puiser dans tout terrain qu'on possède. Même la commission Beauchamp a occulté le débat sur leur nationalisation. Il faut entendre André Hébert, de Franklin, qui a déboursé 40 000 \$ avec ses voisins pour neutraliser un projet industriel de la multinationale Danone, raconter qu'il n'aurait pas d'objections au commerce étatique de cette eau... si cela profitait aux assoiffés de la Terre.

L'équipe de *La Loi de l'eau*, une nouvelle production de l'ACPAV, a suivi de près les travaux de la commission Beauchamp, qui remettait son rapport il y a deux ans. Le film, qui en fournit de succulents extraits, rappelle que le ministère de l'Environnement du Québec — l'accusé principal du documentaire — n'a aucune vue d'ensemble des eaux souterraines du Québec, comme l'a souligné la commission Beauchamp, qu'il procède cas par cas avec les projets des promoteurs, qu'il facilite la cession irréversible de droits de pompage sans exiger — ce qu'il aurait fallu souligner — que les industriels cessent de pomper dès que les réserves présentes avant leur arrivée diminuent au point de nuire à leurs voisins. Présentement, note le documentaire à juste titre, les voisins des embouteilleurs doivent poursuivre les embouteilleurs à leurs frais et assumer un fardeau de la preuve qui dépasserait souvent la capacité du ministère public s'il devait justifier ses positions en audience publique, le seul forum adapté à ces difficiles arbitrages.

Monderie soulève toute une autre série d'enjeux avec la gestion des eaux de surface: presque la moitié de la pollution toxique du fleuve vient des Grands Lacs; le régime d'autorisation est un vaste système de «permis de polluer», tout comme les normes, qui légalisent un certain niveau de pollution jugé acceptable tout en

«Je me demande bien comment Cheney peut dire qu'il cherche la paix entre Palestiniens et Israéliens en rencontrant le chef d'un des deux camps sans rencontrer celui de l'autre», a réagi le négociateur palestinien Saëb Erekat.

Le vice-président a réaffirmé l'attachement de son pays à la trêve et à la relance de négociations de paix en vue d'aboutir, selon sa nouvelle «vision» officielle, à la coexistence d'un Etat palestinien et d'Israël dans des frontières reconnues et sûres.

Il a exhorté Arafat à renoncer à la violence comme moyen d'action politique et à juguler le terrorisme, mais il a aussi annoncé son intention de pousser Israël à «alléger les épreuves économiques dévastatrices que connaissent les enfants, femmes et hommes palestiniens innocents». Le représentant spécial de l'Union européenne pour le Proche-Orient, Miguel Angel Moratinos, qui a rencontré Arafat hier, s'est pour sa part dit «encouragé par les informations obtenues de toutes les parties».

Palestiniens outrés

Le boycottage d'Arafat par Dick Cheney a provoqué une vive réaction de l'Autorité palestinienne.

Aucune rencontre n'a été prévue au menu de cette visite avec des dirigeants palestiniens, mais l'entourage du numéro deux américain n'a pas totalement exclu une telle possibilité. Toutefois, l'Autorité palestinienne a accueilli avec indignation cette flagrante différence d'attitude envers les dirigeants israéliens et palestiniens et, pour dénoncer l'absence d'une rencontre Cheney-Arafat, a assuré qu'aucun de ses représentants ne rencontrerait le vice-président.

«Nous sommes vraiment étonnés qu'un vice-président américain venant dans la région pour discuter de sujets importants concernant le processus de paix s'apprette à rencontrer une partie et non l'autre», a déclaré le ministre palestinien de l'Information, Yasser Abed Rabbo.

«C'est la première fois qu'une chose pareille se produit et c'est pourquoi nous avons décidé qu'aucun responsable palestinien ne rencontrerait Cheney», a-t-il ajouté.

mettant les pollueurs à l'abri de poursuites même lorsque les séquelles ou les impacts de leurs activités sont inacceptables.

Quant au programme de dépollution du Saint-Laurent, *La Loi de l'eau* rappelle que seules quelques dizaines d'entreprises sur les 2500 pollueurs industriels officiels ont été obligées de nettoyer leurs rejets par un ministère qui traite les pollueurs depuis le dernier règne libéral de «clients» et de «partenaires»... Ceux qui ne le croient pas l'entendent dans la bouche de fonctionnaires qui découpent en deux secondes le vernis de d'habiles ministres ont appliqué sur les murs du ministère pour masquer ce que le commentateur qualifie de manque de rigueur, de transparence et de fermeté. Des termes qui rejoignent le jugement sévère de la commission Beauchamp.

Les agriculteurs, qui n'ont pas encore digéré *Bacon*, le film, vont certainement s'étrangler avec le portrait percutant de l'empoisonnement des cours d'eau aux pesticides: des cours d'eau dont les effluents polluent le fleuve plus que les pipes égouts industriels, comme en fait foi la démarcation inquiétante de leurs eaux aux embouchures du Saint-Laurent.

Il nous inquiètent, ces têtards incapables de se transformer en grenouilles en raison des surdoses de pesticides absorbés par leur peau. On trouvera révoltantes ces grenouilles à cinq ou six pattes, qu'on trouve dans les cours d'eau agricoles, résultat des mutations génétiques induites par les pesticides. Monderie aurait pu aussi évoquer les taux anormaux de cancers constatés chez les poissons. On est troublé par le témoignage de la D^r June Irving, qui a relevé des taux anormaux de pesticides dans le sang des enfants. Mais on imagine avec hantise l'avenir avec le témoignage bouleversant d'un jeune artiste, né en campagne, rendu stérile par un milieu de vie imbibé de poisons agricoles, un milieu qu'il croyait à l'abri des dangers de la grande ville...

À ceux qui soutiendraient qu'un ministère de l'Environnement aussi peu aux commandes des eaux mériterait la poubelle politique, Monderie répond en relançant le débat en affirmant plutôt: «On aurait intérêt à reconstruire un ministère de l'Environnement» au Québec.

Mais le film s'arrête avant la question qui devait suivre: Québec peut-il relever ce défi et, s'il s'y attaque, qui en profitera? Une question d'autant plus pertinente que la refonte de la Loi québécoise de l'environnement pourrait bien privilégier des acteurs involontaires du film...

Points d'impôt: Charest refuse d'appuyer Landry

PRESSE CANADIENNE

Le chef libéral Jean Charest réitère son refus d'appuyer le gouvernement de Bernard Landry pour revendiquer unaniment le transfert de points d'impôt d'Ottawa, justifiant son refus par les motivations politiques profondes du premier ministre à ce sujet.

Le chef libéral a soutenu hier que le gouvernement péquiste revendique ce transfert de points d'impôt dans l'espoir d'aider son option souverainiste, alors que l'opposition libérale le revendique pour pouvoir mieux gérer le réseau de la santé, qui est actuellement sous-financé.

Plaidant des finalités distinctes, il refuse donc d'appuyer son appui au gouvernement Landry pour qu'une revendication unanime à ce sujet soit soumise au gouvernement fédéral. «Je ne l'appuierai pas, parce qu'on ne poursuit pas les mêmes objectifs.»

«Cette question des points d'impôt est au cœur du plan d'action qu'on a livré et qui a été vertement dénoncé par Bernard Landry et, soudainement, M. Landry voudrait faire une grande messe au sujet du transfert de points d'impôt», s'est exclamé le chef libéral, outré.

ENQUÊTE

SUITE DE LA PAGE 1

dizaine de sociétés pour une période de dix ans, les revenus projetés du Groupe Vaugois se chiffrent en millions. L'affaire fait suite aux révélations concernant Oxygène 9 et l'ancien directeur général du Parti québécois Raymond Bréard, qui a encaissé 200 000 \$ sur des subventions destinées à l'industrie culturelle.

De passage dans la circonscription d'Anjou où se déroule une élection complémentaire, le chef du Parti libéral du Québec, Jean Charest, a rappelé hier que le gouvernement Landry doit accepter d'examiner à fond ces «pratiques douteuses [...] pour éviter que des gens ne profitent indûment, si c'est le cas, d'une situation de proximité avec le gouvernement». «Que quelqu'un se réserve un pourcentage des subventions, que ce soit sous forme de crédits d'impôt ou de subventions directes, pour nous c'est la même chose. C'est une pratique qui nous paraît suspecte. Et, pour cette raison-là, nous croyons que le gouvernement a maintenant des faits nouveaux qui vont l'amener à reconsidérer la position qu'il a défendue la semaine dernière», a-t-il déclaré.

De son côté, le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, estime qu'il est de son devoir de talonner le gouvernement tant qu'il n'aura pas cédé. «Il semble qu'on a encore quelqu'un qui est très très proche du premier ministre et de quelques ministres importants, y compris M. Baril qui n'est plus là, s'inquiète M. Dumont joint dans sa circonscription de Rivière-du-Loup. [...] Ces programmes d'aide dessinés sur mesure ont été faits à la suite de pressions politiques des amis du régime. C'est sympathique de créer des emplois, mais le moins qu'on puisse dire c'est que ça soulève beaucoup de questions sur des aspects de justice et d'intégrité. Comment les politiques gouvernementales et les politiques d'attribution de fonds sont orientées, en fonction des besoins ou des amitiés?», questionne-t-il.

En entrevue au *Devoir* la semaine dernière, le vice-président aux finances du Groupe Vaugois, Luc Berlinguette, en l'absence de Sylvain Vaugois actuellement hospitalisé, a soutenu que le mode de rémunération de son entreprise sied bien au développement dynamique de l'économie. Il reconnaît être payé au pourcentage en fonction de l'aide gouvernementale obtenue par les entreprises et les emplois ainsi créés.

Selon les témoignages recueillis, certaines entreprises ont signé des ententes donnant une commission de 10 % au Groupe Vaugois. Chez Tecsys par exemple, la croissance prévue en 1998 sur une période de dix ans avait permis au Groupe Vaugois de faire des projections de revenus de 7,4 millions pour ce seul contrat. Or, le Groupe Vaugois a des ententes avec une dizaine de firmes de multimédia.

Dans cette formule dite «à risque», le Groupe Vaugois, tout comme Oxygène 9 dans son dossier avec les festivals membres du Regroupement pour les événements majeurs internationaux (REM), les entreprises clientes ne paient que si elles obtiennent des résultats. Il peut s'agir de subventions directes, de crédits d'impôt, de contributions non remboursables ou de garanties de prêt.

Dans le cas d'Oxygène 9 pour le REMI ou du Groupe Vaugois dans le multimédia, l'obtention de l'aide gouvernementale ne nécessite aucun intermédiaire. Comme le souligne Louise Morin, directrice des communications d'Investissement Québec, qui accreditte les entreprises désireuses de bénéficier du crédit d'impôt lié à la Cité du multimédia, il n'est toutefois «pas inhabituel» que les entreprises aient recours aux services de lobbyistes, de comptables ou de consultants. Il est impossible, en revanche, de quantifier le nombre d'entreprises, sur les 320 demandes d'accréditations soumises à Investissement Québec l'an dernier, qui ont fait appel à l'expérience d'un tiers. «On ne consigne pas d'informations sur les intermédiaires», indique Mme Morin.

Pour Luc Berlinguette, tout ça est un faux débat. Rien n'est illégal ni immoral. «Si vous demandez à n'importe qui au ministère des Finances ou à M. Landry ce qu'il pense de l'action du Groupe Vaugois au cours des cinq dernières années, je suis convaincu qu'il va vous dire que ça a été positif pour le Québec. Je suis absolument convaincu de ça. Landry, c'est pas un menteur et il nous l'a dit à plusieurs reprises qu'il trouvait qu'on avait bien travaillé», a affirmé M. Berlinguette.

Chose certaine, pour le chef libéral, la situation soulève un problème de transparence. L'aide aux entreprises prend la forme d'un crédit d'impôt de 40 % du salaire des employés des entreprises admissibles et, de ce fait, l'information sur qui reçoit combien, échappe à l'examen public puisque la loi d'accès à l'information ne s'applique pas.

Restaurant Gutenberg - cuisine française qui fait bonne impression

► **CE MIDI**: Entrée + salade d'épinards et aiguillettes de canard grillées + dessert • 14\$

► **Repas d'affaire à organiser?** Demandez notre salon privé.

359, av. du Président-Kennedy (coin de Bleury) • ☎ Place des Arts • Tél.: 285-8686 • gutenberg@qc.aira.com

LE DEVOIR

LES SPORTS

État de la réserve collective de sang

La réserve de sang: 5 jours
Groupes sanguins en demande aujourd'hui
B -
A -
Info-collecte: 832-0873

HORS-JEU



Jean Dion

Dimanche soir

Que faire du dimanche soir? Un de ces jours, il faudrait tenir un référendum avec une question claire là-dessus. Le dimanche soir est un trou sans fond. Un creux de vague inodore, incolore et sans saveur ajoutée. Je n'ai pas la collection au complet, mais je soupçonne que le dimanche soir est si plate que Lynda Lemay a dû en faire une chanson.

Une chance que cette fois, il y avait le gala Métrostar. Vous me connaissez un peu même si je maintiens une comode ambiguïté autour de mes allées et venues, je suis un galaphile. Toutes nos belles vedettes, tout ce glamour, toutes ces toilettes et ces coiffures et ces remerciements et ces saynètes si désopilantes, ça me tourneboule et me remet sur le pignon tout à la fois, allez comprendre. En plus, dans celui-là, il y avait du sport: Paul Rivard qui gagne un trophée pour 110 %. Je me suis dit dans mon Ford intérieur avec des dés en minou suspendus au rétroviseur, ça y est, après trois visites en deux semaines à son show pendant que les vrais journalistes sportifs qui connaissent ça étaient partis au Gros Lac Sel, il va me remercier personnellement au micro.

Mais non. Chnoute. Maudit dimanche soir à la grasse de cabestan.

Et puis, question sport, il y a eu Jamie et David, les héros des événements du 11 février. D'ailleurs, si vous me permettez une parenthèse, ce ceci soit dit: rapport aux événements du 11 septembre à propos desquels ils ont souligné le travail de journalistes qui ne faisaient exactement que juste ça, leur travail, ils ont chanté, au gala, la chanson des Enfoirés du cœur de Coluche écrite par Souchon et Voulzy, la chanson qui parle de changer le monde, et voilà, justement, pas longtemps après, le monde décide que le top du top c'est Véronique Cloutier, ce qui nous en dit un sacré bout sur le boulot qu'il reste à faire, non ça ne passera jamais dans la page des offres d'emplois, mais je peux vous assurer d'une chose, changeur de monde, c'est une job à très très long terme.

Jamie et David, donc. C'était assez mauvais comme échange avec l'autre énervee là, mais peu importe. Quelqu'un va bientôt faire un téléfilm avec cette histoire, j'en mettrais ma main au feu de paille, avec Isabelle Brossard dans le rôle de Jamie Salé, Patrick Labbé dans celui de David Pelletier, Véronique Cloutier (Elena Berezhnaya), Patrice L'Écuyer (Anton Siharulidze), Lara Fabian (Marie-Reine Le Gougnon), Thierry Ardisson (Didier Gailhaguet), Dino Tavaro (Ottavio Cinquanta), Pierre Karl Peladeau (Jacques Rogge), Gérard Jugnot (Alain Goldberg) et Jean Pagé (Jean Pagé). Ça s'intitulerait Pelletier, ou La Super Jamie, ou Les pompés russes, ou Deux gars, deux filles. Ce sera tellement bon qu'on en redemandera, je vous jure.

Car il n'y a rien comme une bonne controverse de médaille pour nous titiller la fibre patriotico-télévisuelle, je ne vous apprendrai pas grand-chose à ce sujet. Ou peut-être que si. Saviez-vous, par exemple, que l'humanité a déjà eu affaire à des événements du 10 septembre et qu'on s'apprête à en faire un documentaire pour la télé?

Non? Ah. Vous voyez bien qu'au-delà des facéties, il est encore possible de s'étendre sur l'oreiller frais en ayant réduit son ignorance (version poétique de «se coucher moins naïeux»).

Ça se passait donc le 9 septembre 1972 — oui, le 9, attendez un peu, on y vient. Jeux olympiques de Munich. Finale masculine de basketball entre les États-Unis et l'Union soviétique. Les USA se présentent en n'ayant jamais perdu un seul match dans leur histoire olympique, 62 victoires d'affilée. Le match débute à 23h45 heure locale pour satisfaire la télévision américaine, et se terminera donc le lendemain matin, ce qui explique le 10 et tout ça.

L'URSS mène 49-48 lorsque, avec trois secondes au cadran, une faute est commise contre un joueur américain. Doug Collins réussit ses deux lancers francs, 50-49 USA. Les Soviétiques remettent le ballon en jeu. Il reste une seconde à faire lorsqu'un temps d'arrêt «administratif» est sifflé: ça s'agit du côté du banc des officiels mineurs. L'entraîneur soviétique Vladimir Kondrashkin est dans tous ses états, il affirme qu'il a demandé un temps d'arrêt pendant les lancers francs de Collins, et que les officiels mineurs n'en ont pas avisé les arbitres.

La décision est maintenue: un temps d'arrêt est accordé à l'URSS, mais avec une seule seconde au tableau. Le ballon est remis en jeu, rien ne se passe, et les États-Unis l'emportent. Ils célèbrent. Sauf que.

Sauf que R. William Jones, secrétaire général de la Fédérale internationale de basket (FIBA), s'en mêle, même s'il n'a rien à voir là-dedans. Il ordonne que les trois dernières secondes du match soient rejouées. Et dans le tohu-bohu, arrive ce qui devait être: l'URSS inscrit un panier et l'emporte 51-50. Les Américains protestent véhémentement devant le comité d'appel de la FIBA, qui rend une décision partagée: trois membres votent en faveur de l'URSS, représentant la Pologne, Cuba et la Hongrie; deux sont du côté des USA, en provenance de l'Italie et de Puerto Rico.

Ca ne vous rappelle pas un petit quelque chose? Toujours est-il que la chaîne Home Box Office a produit un documentaire sur l'événement qui sera diffusé en juin, à quelques semaines du 30^e anniversaire de l'épisode. Car l'histoire se poursuit: les membres de l'équipe américaine ont refusé leur médaille d'argent, ont refusé de monter sur le podium et refusent encore aujourd'hui de considérer l'incident comme clos, même lorsque mis en perspective avec le véritable drame de Munich, l'assassinat de onze membres de la délégation israélienne par des terroristes de l'organisation palestinienne Septembre Noir. Récemment, le président de HBO Sports racontait que l'un des joueurs américains a même inscrit dans son testament l'interdiction à ses héritiers de jamais accepter toute médaille autre que celle d'or.

J'avais d'ailleurs une foule d'autres choses à vous raconter sur le basket, le cinéma, la justice et les notions d'immanence et de finitude telles qu'élaborées par Gabriel Marcel, mais considérant le bas de page qui approche à grandes lignes, ce sera pour jeudi.

jdion@ledevoir.com

Pavel Bure avec les Rangers

New York (PC, AP) — Les Panthers de la Floride ont échangé l'ailier droit Pavel Bure aux Rangers de New York, hier soir, en retour de deux joueurs et de choix au repêchage.

Pour mettre la main sur le «Rocket russe», les Rangers ont cédé les défenseurs Igor Ulanov et Filip Novak, un choix de première ronde au prochain repêchage et leur sélection de quatrième ronde en 2003.

Les deux équipes ont également inversé leurs choix de deuxième tour au

repêchage de 2002. «Je suis emballé à l'idée d'avoir acquis les services de Pavel Bure, a déclaré le directeur général des Rangers, Glen Sather, lors d'une entrevue accordée au réseau Sportsnet.

«Il apportera une forte contribution à notre formation dans notre bataille pour accéder aux séries éliminatoires. Il s'enverra vers New York ce soir (lundi) et il sera dans notre alignement dès demain», a ajouté Sather.

«Nous avons besoin de souplesse au niveau de notre alignement et, en contre

partie, New York se voulait un endroit idéal pour Pavel, a précisé l'entraîneur-chef des Panthers, Mike Keenan, sur les ondes de Sportsnet.

«Je sais que s'il avait eu le pouvoir de décider, New York aurait été son premier choix. Mais ça m'attriste de le voir partir car il est un marqueur de 50 buts», a renchéri Keenan.

Bure totalise 406 buts et 323 passes en 11 campagnes dans la LNH. Cette saison, il avait marqué 22 buts et ajouté 27 mentions d'aide en 56 matchs.

Le camp d'entraînement des Expos tire à sa fin

L'heure des décisions a sonné

MICHEL LAJEUNESSE
PRESSE CANADIENNE

Jupiter, Floride — Quand Frank Robinson a accepté les offres de son patron, le commissaire Bud Selig, de reprendre le collier et de diriger les Expos lors de leur dernière année d'existence, il a pris la chose comme un défi.

Il se disait que cela allait être excitant de diriger un joueur aussi talentueux que Vladimir Guerrero, par exemple. Surtout que l'aventure n'allait durer qu'une seule saison et que la pression allait être inexistante.

Mais Robinson est un gagnant et il ne sera pas satisfait de demi-mesures. Seul joueur à remporter le titre de joueur par excellence autant dans la Ligue nationale que dans la Ligue nationale, auteur de 586 circuits et 1812 points produits, membre du Temple de la Renommée, il a une réputation à défendre.

Prochainement, il aura la tâche difficile de prendre des décisions importantes au sujet de la formation des 25 joueurs qui entreprendront la saison 2002, le 2 avril, contre les Marlins de la Floride au Stade olympique.

«La tâche est à la fois simple et difficile, a dit Robinson. On veut garder les joueurs qui seront les plus susceptibles de nous aider à gagner. C'est certain que les vétérans ont parfois l'avantage parce qu'on sait ce qu'ils ont pu réaliser dans le passé.»

Robinson a dit à quelques reprises que le véritable camp commençait aujourd'hui. Il ne restera alors que deux semaines avant le début du calendrier.

Chez les lanceurs, Robinson a l'intention de garder cinq partants et six releveurs, ce qui est la norme.

Javier Vazquez, Tony Armas et Carl Pavano sont assurés d'un poste chez les partants. En relève, on peut affirmer que les Graeme Lloyd, Scott Strickland, Guillermo Mota et Scott Stewart seront de la partie.

Les candidats pour les deux autres



COLIN BRALEY REUTERS

Prochainement, Frank Robinson aura à prendre des décisions importantes au sujet de la formation des 25 joueurs qui entreprendront la saison 2002.

postes de partants et les deux autres de releveurs sont nombreux. Et certains ont excellé.

Britt Reames, Tomo Ohka, le vétéran Masato Yoshii et T.J. Tucker se batront pour les deux derniers postes de partants, même s'ils peuvent tous agir comme releveur.

Le vétéran Ed Vosberg, Zach Day, le gaucher Joey Eischen et Dan Smith demeurent dans la lutte chez les releveurs.

Robinson a déjà indiqué que Michael Barrett et Brian Schneider allaient être ses deux receveurs. L'échange d'un joueur polyvalent comme Geoff Blum aux Astros a nui aux chances de Sandy Martínez ou Randy Knorr, deux vétérans, d'être retenus comme troisième receveur.

Le directeur général Omar Minaya a échangé Blum aux Astros en retour du joueur de troisième but Chris Truby parce qu'il est presque assuré que Fernando Tatis ne commencera pas la saison avec les Expos.

Opéré au genou gauche en août der-

nier, il souffrait déjà de l'épaule droite à l'époque et il s'est blessé à nouveau dès le début du camp. Il n'a pas encore pris part à aucun match.

Pourtant, avec Tatis dans la formation, les Expos auraient eu un personnel d'avant-champ comparable à celui des meilleures formations avec Lee Stevens au premier, Jose Vidro, un joueur étoile au deuxième, et Orlando Cabrera, un gant d'or à l'inter.

Truby, qui a déjà montré certaines lacunes en défensive, commencera la saison au troisième.

Les Expos sont privilégiés de compter sur un gars comme Mike Mordecai, qui sera le premier réserviste à l'avant-champ.

Pour le reste, ça se complique un peu. Andres Galarraga est revenu au bercail et il excelle toujours en défensive. Mais il ne peut jouer qu'au premier et en fin de match, on devra sans doute le remplacer par un coureur suppléant.

Viennent ensuite les Henry Mateo et Tomas De La Rosa qu'on a vus en septembre dernier, Scott Hodges, qui a fait belle impression, Brandon Phillips, qui est un joueur d'avenir, et Andy Tracy, qui connaît un camp atroce.

Pour ce qui est du champ extérieur, le seul joueur qui est vraiment assuré d'un poste présentement est Guerrero.

On a invité les vétérans Jose Canseco, Felix Jose, deux puissants cogneurs, et Lance Johnson. Du groupe, Johnson est le plus polyvalent, mais il connaît un camp ordinaire. Jose est un frappeur ambidextre, ce qui est toujours intéressant pour un réserviste. Quant à Canseco, il n'a qu'à montrer à Robinson qu'il est encore capable de capter la balle au champ gauche et il aura son poste.

Le jeune Brad Wilkerson aura certes sa place dans la gauche. On le gardera ne serait-ce que par mesure défensive en fin de match.

La véritable bataille se livrera au champ centre entre Peter Bergeron et le jeune Ron Calloway.

Canadien 1, Caroline 1

Un précieux point signé Théodore

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Raleigh, Caroline du Nord — La recette semblait de nouveau vouloir fonctionner en Caroline et le tableau indiquait que le match était terminé par une victoire de 1-0 du Canadien.

Mais une reprise a alors démontré qu'un tir des poignets de Sami Kapanen avait bel et bien pénétré dans le filet, et non heurté le poteau, à 10,4 secondes de la fin.

Le match s'est donc conclu 1-1 après cinq minutes de jeu supplémentaire, même si le Canadien s'est essayé à trois attaquant à quatre contre quatre. Théodore a dû arrêter Erik Cole, seul devant lui, puis frustrer le défenseur Marek Malik de la jambière.

La recette est la suivante: José Théodore a tenu son équipe dans le match au cours des deux premières périodes, Richard Zednik a inscrit son 18^e but à la troisième, et le Canadien allait l'emporter 1-0...

Grâce à ce match nul, le Canadien a porté à deux points son avance au huitième rang de l'Association de l'est sur les Rangers de New York et leur nouvelle acquisition Pavel Bure.

Les Hurricanes n'ont plus rien à perdre, assurés à toutes fins utiles de terminer au premier rang de la faible section Sud-Est, ce qui leur vaudra d'être classés au troisième rang de l'Association de l'est.

Mais il n'empêche que Théodore risque de leur faire pousser des boutons, des furoncles, voire des ulcères à la suite de ses deux dernières performances contre eux. Surtout aux membres du trio de Ron Francis, souvent frustrés.

Hier, Théodore a été choisi la première étoile pour une 16^e fois et parmi les trois étoiles une 26^e fois, ce qui lui donne 130 points et lui permet de devancer le record de 125 de Patrick Roy au classement de la coupe Molson (mais il faut savoir que les points sont maintenant donnés 5-5-5, alors qu'ils étaient 5-3-1 à l'époque où Guy Lafleur dominait outrageusement).

À ses quatre dernières sorties, Théodore a affronté respectivement 42, 42, 33 et 42 lancers, soit 67 de plus que ses adversaires, mais accordé seulement huit buts, permettant au Canadien de demeurer invaincu à ses trois derniers matchs (1-0-2).

La réaction du Canadien a été mi-figue mi-raisin à la suite de ce match nul. «C'est plate de perdre un match et un jeu blanc de cette façon, a constaté José

Théodore, sauf que c'est un très gros point pour nous.»

L'entraîneur Michel Therrien a corroboré les propos de son gardien.

«C'est sûr que de laisser s'échapper la victoire à 10 secondes de la fin, ça fait toujours mal, a dit Therrien. Mais si on nous avait dit qu'on amasserait trois points sur quatre en deux matchs contre les Hurricanes, on aurait été très satisfait. Il faut regarder ça plus globalement.»

Therrien n'a pas vanté exagérément son gardien peut-être afin de ne pas critiquer indirectement les autres joueurs, mais quand quelqu'un lui a souligné que son équipe avait été chanceuse d'arracher un point, il s'est contenté de répondre: «On va le prendre, le point.»

Au sujet du but égalisateur à la toute fin, Therrien et Théodore ont tous deux dit avoir cru que la rondelle avait touché la barre horizontale: «Je pensais qu'il n'y avait pas de but, mais quand on a vu la reprise, la rondelle était bel et bien dedans», a reconnu Therrien.

«Je pensais vraiment que la rondelle avait frappé la barre horizontale quand je l'ai vue rebondir devant moi, a de son côté souligné Théodore. C'était un lancer voilé que je n'ai pas vraiment bien vu.»

Cas de dopage aux Jeux olympiques de Salt Lake City

Beckie Scott et l'AOC interjettent appel auprès du Tribunal du sport

LORI EWING
PRESSE CANADIENNE

Quand Beckie Scott a effectué une visite chez la compagnie de ski Madshus, hier, à Biri, en Norvège, les employés du fabricant lui ont remis une médaille. Le moment a été magique.

«Ils ont fait un petit podium et m'y ont fait monter afin de me remettre une petite médaille d'or», a relaté la fondeuse de Vermilion, en Alberta. «Beaucoup de gens que j'ai rencontrés m'ont dit que j'étais la véritable médaillée d'or.»

Scott et l'Association olympique canadienne ont interjeté appel auprès du Tribunal du sport, unissant leurs efforts à ceux de l'Association olympique norvégienne, afin qu'on retire toutes les médailles aux athlètes pris en défaut de dopage aux Jeux de Salt Lake City.

Le groupe réclame en outre la disqualification des skieurs qui ont été reconnus coupables de tricherie, mais qui ont pu conserver les médailles acquises plus tôt au cours des Jeux.

L'AOC allègue que sa demande a comme fonde-

ment les dispositions mêmes de la Charte olympique.

L'appel interjeté porte sur le cas des deux fondeuses russes, Olga Danilova et Larissa Lazutina, qui ont obtenu des résultats positifs à un test de dépistage de substances interdites effectué à l'issue de l'épreuve du 30 km classique, le 21 février. Expulsées des Jeux, elles ont toutes deux perdu leur médaille. Les deux mêmes athlètes avaient remporté, le 15 février, l'or et l'argent de l'épreuve de la poursuite libre sur 5 km.

Scott a terminé troisième dans cette épreuve. La disqualification des deux Russes, qui ont gagné trois médailles chacune au total, lui conférerait donc la médaille d'or.

«Nous estimons que la Charte olympique, qui stipule expressément que tout athlète exclu des Jeux doit retourner toute médaille, nous donne raison», a déclaré Mike Chambers, président de l'Association olympique canadienne.

L'AOC espère que l'appel, s'il est reçu portera à conséquence pour tout autre médaillé des Jeux qui aurait obtenu des résultats positifs à un test de dépis-

tage des substances interdites, après avoir reçu une ou des médailles.

C'est aussi le cas du fondeur espagnol Johann Muehlegg, double médaillé d'or olympique qui a échoué à un test anti-dopage au terme de sa victoire dans la course de 50 km. Muehlegg, comme les deux Russes, en ont appelé de leur disqualification.

L'AOC attend maintenant une réponse du Tribunal arbitral du sport, dont le siège est à Lausanne, en Suisse, quant à la date où l'appel sera entendu.

Scott, première nord-américaine à mettre la main sur une médaille olympique en ski de fond, a affirmé que peu importe le dénouement du dossier, elle est contente de sa médaille de bronze.

«Même si la médaille ne change pas de couleur, elle en restera une d'or dans mon cœur, a commenté Scott, âgée de 27 ans. Ce serait merveilleux de recevoir une médaille d'or et je serais très heureuse. Mais je ne place pas trop d'espoir dans cet éventuel revirement de situation. Je ne serai donc pas terriblement déçue si ça n'arrive pas. Je sais que le processus peut s'étendre sur plusieurs mois.»